

Evaluer les risques aux postes de travail pour formaliser son DUERP

L'obligation générale de sécurité de l'employeur lui impose d'évaluer les risques auxquels est soumis son personnel et de prendre les mesures nécessaires pour protéger sa santé et sa sécurité. **Cette obligation s'impose dès le 1^{er} salarié.**

Pour autant, seules 46% des entreprises ont un DUERP à jour, et les conséquences du manque de prévention sont souvent sous-évaluées : accidents, absentéisme, démotivation, condamnations financières ou pénales, image dégradée de l'entreprise ...

Au travers de cette formation, nous vous proposons de découvrir les notions pratiques et des outils concrets de la prévention des risques, pour pouvoir rédiger et mettre à jour votre DUERP.



Public :

Chef ou gérant d'entreprise, responsable ou assistant RH, toute personne impliquée dans la gestion du personnel

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire

Durée :

7 heures (1 jour)

Tarif intra : 750 € HT

Tarif inter : nous consulter

Contact : Samantha Marquis

Responsable RH durant plus de 15 ans, Samantha Marquis accompagne aujourd'hui les dirigeants et les salariés par des actions de conseil, formation et coaching de carrière

06 38 41 21 06

contact@objectifboost.com

Objectif de formation :

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure d'élaborer et suivre son DUERP pour en faire un outil de prévention au sein de son organisation.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le cadre légal de la santé et Sécurité au travail
- Décrire le contenu et les enjeux du DUERP
- Analyser les dangers et les risques dans son entreprise
- Construire le tableau d'analyse & d'évaluation des risques
- Impliquer les salariés dans la mise en œuvre de la prévention

Programme :

Les fondamentaux de la santé et sécurité au travail

- Le cadre réglementaire : textes fondateurs et nouveautés
- Les 9 principes généraux de prévention
- Obligations et responsabilités de l'employeur : enjeux et sanctions
- Les acteurs en matière de prévention

Identifier les facteurs de risques professionnels

- Panorama des risques – Focus sur les RPS
- Différencier dangers et risques
- Réaliser un état des lieux / diagnostic au sein de sa structure

La démarche de réalisation du DUERP

- Définir les unités de travail
- Analyser, évaluer et classer les risques (taux de fréquence et taux de gravité)
- Intégrer les Risques Psycho-Sociaux (RPS) dans sa réflexion
- Construire le tableau de bord du document unique

Etablir son programme d'actions

- Déterminer et proposer des actions de prévention des risques adaptées à l'entreprise
- Les principales formations obligatoires en matière de prévention
- Construire son plan d'actions
- Préparer une démarche de prévention
- Impliquer les salariés dans la mise en oeuvre et le suivi des actions
- Proposer et mettre en place des actions correctives et d'amélioration
- Compléter et mettre à jour le DUERP

Moyens et techniques pédagogiques :

- Exposé, études de cas contextualisées dans l'entreprise des participants (modèles types de DUERP, rapports AT/MP...), ateliers et échanges en petits groupes
- Participation active et mises en situation privilégiées
- Support de formation, fiches pratiques et tableaux types

Modalités d'évaluation :

- Recueil des attentes au démarrage de la formation
- Evaluation de préformation
- Evaluation durant la formation : mises en situation, quizz et cas pratiques
- Evaluation « à chaud » des acquis de la formation (quizz)
- Evaluation de la satisfaction des participants
- Remise d'un certificat de formation